

REVUE INFO - CLIMAT

REVUE TRIMESTRIELLE
D'INFORMATION CLIMATIQUE



N°: 7

2^{ème} TRIMESTRE
2022



EDITORIAL

A quelques mois de la tenue de la 27^{ème} conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, qui aura lieu à Sharm El Sheikh-Egypte (06-18 Novembre 2022), tous les regards sont déjà tournés vers ce rendez-vous crucial pour le futur de notre planète, et à cet égard, la Tunisie croit fermement que l'ambition et l'action sont les clés de réussite de ce rendez-vous, et témoigne, une fois de plus, de son engagement pour une action climatique plus ambitieuse et d'un engagement reconfirmé pour les enjeux climatiques planétaires à travers une Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée, et avec une stratégie nationale bas-carbone visant d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Nous souhaitons que cette Conférence reflète un engagement plus prononcé de toute la communauté internationale pour une action renforcée, qui sera à la hauteur des menaces et défis actuels des changements climatiques.

Unité de Coordination nationale dans le domaine du changement climatique

FOCUS

Ce 7^{ème} numéro d'Info- Climat passe en revue les faits saillants de l'actualité climatique en Tunisie et dans le monde au cours du second trimestre de l'année 2022, marquée par diverses activités et initiatives visant à réduire les effets dévastateurs du changement climatique qui nécessitent plus que jamais des actions urgentes et une solidarité agissante à l'échelle internationale.

Et ce n'est nullement un hasard si le thème phare de ce numéro porte sur le dossier du partenariat climatique à travers une présentation du NDC Partnership et notamment des bénéfices que la Tunisie en tire, en finalisant en 2021 son plan de partenariat pour l'appui à la mise en œuvre de sa Contribution Déterminée au niveau National.

Au nombre des activités nationales sur lesquels ce numéro met les pleins feux, figurent la mise en ligne du portail d'information sur le changement climatique en Tunisie et le diagnostic technique approfondi opéré dans le but de renforcer la résilience des oasis de la région de Tozeur aux effets du changement climatique.

À l'échelle internationale, les regards se sont déjà tournés vers la COP27 prévue du 06 au 18 novembre prochain en Égypte et la Conférence de Bonn sur les changements climatiques tenue du 6 au 16 juin 2022 qui a contribué à en baliser la voie. D'énormes espoirs sont fondés sur la Conférence de Sharm El Cheikh.

Le pivot de l'actualité internationale demeure l'appel du secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, qui n'en finit pas de multiplier les mises en garde face à la manière affligeante dont l'humanité traite la planète, car il y a vraiment péril en la demeure.

Bonne lecture



DOSSIERS DU CLIMAT EN TUNISIE :

Adhésion de la Tunisie à la coalition « NDC Partnership »

Qu'est-ce NDC Partnership?

Le NDC Partnership (ou le Partenariat) est une coalition internationale de pays et d'institutions qui collaborent pour mener une action transformationnelle sur le climat par le biais du développement durable.

Cette coalition est ouverte aux pays et aux institutions internationales qui se sont engagés à mettre en œuvre de manière ambitieuse les Contributions Déterminées au niveau National (CDN ou en anglais NDC) dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat et des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Pour rappel, le NDC Partnership a été lancé à l'occasion de la COP22 (organisée à Marrakech- Maroc en 2016) et compte désormais plus de 200 membres, dont des pays développés et en développement ainsi que des institutions internationales et des acteurs non gouvernementaux de premier plan. Il est régi par un Comité directeur actif qui représente les divers membres et son travail est facilité par une unité de soutien basée au « World Resources Institute » à Washington et au secrétariat de la CCNUCC à Bonn, en Allemagne.

Actuellement, le Partenariat travaille directement avec les gouvernements nationaux, les institutions internationales, la société civile, les chercheurs et le secteur privé pour accélérer les actions en matière de climat et de développement. Les membres désignent des Points Focaux nationaux qui assument la responsabilité de la coordination interne. Le Partenariat offre un accès à une gamme flexible de services orientés vers la mise en œuvre des CDN, à travers :

- une assistance technique ciblée et le renforcement des capacités
- des produits de connaissance pour combler les lacunes d'information
- un soutien financier accru.

Comment adhérer au NDC Partnership ?

Le processus d'engagement des pays au NDC Partnership est une approche par étape, pour l'établissement, l'opérationnalisation et le suivi des activités de partenariat au niveau national.

Le processus en soi, comprend cinq étapes principales, comme détaillé dans le schéma ci-dessous :



La Tunisie et le NDC Partnership

Pour mobiliser davantage l'appui technique et financier nécessaire à la mise en œuvre des actions inscrites dans la CDN, la Tunisie a joint la coalition mondiale NDC Partnership en 2017.

Le point focal du pays est représenté par les ministères de l'Environnement et des Finances.

En Tunisie, le travail dans le cadre du Partenariat a commencé en 2018. Depuis, les étapes 2 et 3 ont été achevées. Ainsi l'analyse de la situation nationale a mis en évidence l'intérêt de la Tunisie à se concentrer sur le renforcement des capacités nationales liées à l'adaptation, en particulier dans la planification, le suivi et l'examen de celle-ci. Dans le domaine de l'atténuation les efforts seront axés sur le secteur de l'énergie, les autorités tunisiennes ayant décidé d'aller de l'avant avec un processus de transition énergétique basé sur un renforcement sans précédent de l'agenda de la maîtrise de l'énergie et de ses deux piliers qui sont l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.



Dans ce contexte, le ministère de l'Environnement a conduit, avec l'appui du PNUD, un large processus de concertation avec les différents acteurs clés qui a débouché, en juin 2019, sur une feuille de route qui permettrait d'accélérer la mise en œuvre de la CDN. Dans la continuité de ce processus, le ministère de l'Environnement a ensuite lancé une mission pour élaborer un Plan de Partenariat (PP) selon le modèle de la NDC Partnership pour appuyer la mise en œuvre de la CDN en Tunisie. Ce plan a été élaboré sur la base de la feuille de route et des stratégies sectorielles et horizontales existantes, y compris la stratégie nationale sur le changement climatique, la stratégie d'efficacité énergétique, le Plan solaire tunisien et les stratégies d'adaptation d'un éventail de secteurs et de domaines (dont le littoral, l'agriculture, les ressources en eau, la santé et le tourisme).

Ainsi, la Tunisie a finalisé la troisième étape qui consiste à réaliser et à valider le Plan de Partenariat.

»» Le Plan de Partenariat pour la mise en œuvre de la CDN

Le Plan de Partenariat reflète les priorités du pays en termes de besoins d'appui pour faciliter la mise en œuvre des actions de lutte contre les changements climatiques. Il intègre, également, les initiatives matures qui sont en cours de mise en œuvre et/ou planifiées en Tunisie.

Finalisé en 2021, ce plan sert d'outil pour mobiliser, optimiser et coordonner l'assistance technique et financière des partenaires au développement et permettra de faciliter les services d'appui de la NDC Partnership au niveau national, en fournissant un cadre clair qui permettra aux partenaires nationaux de travailler ensemble à la réalisation d'objectifs communs.

Ainsi, le Plan de Partenariat se veut un document dynamique qui doit évoluer dans le temps pour refléter, d'une manière assez fidèle, les priorités du pays en termes de projets d'investissement mais aussi en termes de besoins d'appui technique et financier en vue de la mise en œuvre accélérée de la CDN et la réalisation des objectifs fixés. Le PP comporte les trois composantes suivantes :

- la première comporte les actions et activités jugées transversales et qui concernent les deux volets : atténuation et adaptation

Elle regroupe les domaines de la gouvernance (institutionnel, MRV (Measurement, Reporting, and Verification) et finance), de la sensibilisation, de la communication et du renforcement des capacités,

- la deuxième est consacrée au volet atténuation avec une petite distinction qui a consisté à regrouper d'abord les actions et activités transversales qui concernent tous les secteurs impliqués dans ce domaine puis les actions et actions spécifiques à chacun d'entre eux (Energie, AFAT, Déchets solides et Déchets liquides),

- la troisième composante relative à l'adaptation a respecté la même organisation, avec des actions transversales puis sectorielles (Agriculture, Ressources en eau, Littoral, Tourisme et Santé).

Le budget global nécessaire à la réalisation de toutes les actions intégrées dans le PP s'élève à environ 7 362 MUS\$, représentant ainsi plus d'un tiers du budget estimé nécessaire à la mise en œuvre de la CDN révisée de la Tunisie. Ce budget est réparti comme suit :

Objet	Atténuation	Adaptation	Actions transversales	Total (MUS\$)
Projets d'investissement	5714	1619		7333
Assistance technique	10	15	4	29
Total	5724	1634	4	7362
	77.75%	22.20%	0.05%	

Évènements parallèles sur la NDC Partnership Opérationnalisation du Plan de Partenariat pour la mise en œuvre de la Contribution Déterminée Nationale

Le Plan de Partenariat (PP) élaboré dans le cadre de la coalition NDC Partnership entre dans une nouvelle phase, celle relative à son opérationnalisation. Avec le soutien des co-facilitateurs le PNUD et la GIZ, la Tunisie s'apprête à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre du PP afin de se rapprocher de la réalisation de ses objectifs climatiques ambitieux.

A cet effet, la Tunisie se propose d'élaborer, à partir des projets du PP, un portefeuille de projets, permettant aux différents acteurs clés de contribuer à la mise en œuvre de la CDN.

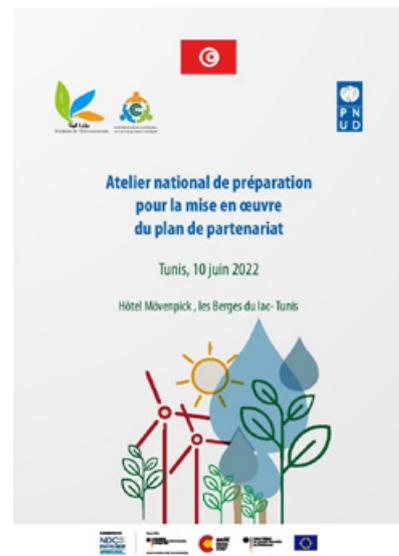


Dans ce cadre, un atelier national a été organisé, le 10 juin 2022, par le ministère de l'Environnement et le PNUD Tunisie, visant à :

- rappeler les orientations et les résultats attendus du Plan de Partenariat élaboré dans le cadre du NDC Partnership
- présenter les critères de choix des programmes/projets prioritaires à inscrire dans le portefeuille des projets à élaborer et engager un débat à ce sujet
- définir la démarche à suivre en vue de l'identification des projets prioritaires pour les différents secteurs et valider un planning des réunions sectorielles.

L'atelier s'est déroulé en présence des représentants de tous les secteurs porteurs de projets d'atténuation et d'adaptation concernés par la mise en œuvre de la CDN et aussi des ministères des affaires étrangères, de finances, de la recherche scientifique, etc.

Le portefeuille de projets élaboré sera présenté lors d'une conférence internationale sur l'investissement qui regroupera différents bailleurs de fonds et qui sera organisée à Tunis, par le ministère de l'Environnement en décembre 2022.



RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES

Cadre de transparence national dans le domaine de l'adaptation au changement climatique

Dans le cadre des exigences de l'Accord de Paris sur le climat, et plus particulièrement de son article 13, la Tunisie a développé un système d'information relatif au « Cadre de Transparence Renforcé » qui permettra de mesurer régulièrement les progrès nationaux accomplis dans le domaine de l'adaptation aux effets du changement climatique. Le système servira à :

- suivre les progrès accomplis suite à la mise en œuvre des stratégies, programmes et projets prévus par la CDN
- mesurer les améliorations de la résilience des systèmes considérés
- apprécier les soutiens d'ordre financier, nécessaires et reçus, ainsi que le renforcement des capacités et/ou appuis techniques et technologiques
- aider les acteurs et les décideurs à opérer un pilotage stratégique
- apprécier l'état d'accomplissement des objectifs et planifier les ajustements nécessaires
- informer le Bilan national et mondial.



L'architecture de ce système et ses fonctionnalités ont été présentées lors d'un atelier organisé le 10 mai 2022 par le ministère de l'Environnement et la GIZ Tunisie dans le cadre du projet « Renforcement des capacités et appui à l'exécution de la politique national d'adaptation au changement climatique en Tunisie » (Adapt -CC), qui a rassemblé toutes les parties concernées par le suivi des actions menées en matière d'adaptation. Les discussions ont porté sur la mise à jour des informations alimentant le système et la nécessité de renforcer les capacités agissantes sur le cadre de transparence.

Mise en ligne du portail d'information sur le changement climatique en Tunisie

Un nouveau site web «changements climatiques - Tunisie» est mis en ligne à destination du grand public.

Le visiteur du site <https://cc-tunisie.com/> trouvera des informations sur :

- la politique nationale de lutte contre le changement climatique,
- l'organisation institutionnelle des secteurs concernés
- les projets d'atténuation et d'adaptation menés au niveaux national et sectoriel, les rapports et stratégies
- ainsi que plusieurs supports de communications (newsletters, photothèque, vidéos,..)





Ce site web a été développé par l'Unité Nationale de Coordination sur les Changements Climatiques (UGPO - CC) du ministère de l'Environnement, avec l'appui de l'Agence allemande pour la Coopération Internationale GIZ Tunisie dans le cadre du projet «Renforcement des capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en Tunisie» #Adapt-CC mandaté par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie» mandaté par le ministère fédéral allemand de l'économie et de la Protection de l'environnement (BMUV).

Analyse de la vulnérabilité des écosystèmes oasiens au changement climatique et élaboration d'un plan d'adaptation dans le gouvernorat de Tozeur

Suite à la concertation élargie lancée au mois d'avril 2022 et relative aux principales manifestations et impacts du changement climatique dans les oasis du gouvernorat de Tozeur, le ministère de l'Environnement a décidé de se concerter avec l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et d'engager un diagnostic technique approfondi tendant à renforcer leur résilience aux effets du changement climatique. Ce diagnostic sert à élaborer :

- une évaluation approfondie de la vulnérabilité actuelle et prospective des écosystèmes oasiens dans le gouvernorat de Tozeur
- un plan d'adaptation au niveau du gouvernorat de Tozeur
- des plans locaux d'adaptation aux changements climatiques pour les sites oasiens jugés les plus vulnérables au changement climatique.

Le diagnostic devra aussi aboutir au montage d'un projet de financement de l'adaptation des écosystèmes oasiens au changement climatique, selon les exigences et les procédures applicables pour le Fonds d'Adaptation.

La mission de diagnostic a débuté le 30 mai 2022, à travers l'organisation, à Tozeur, d'un atelier de démarrage et de concertation avec les acteurs clés au niveau régional et local, et l'organisation de réunions de groupes de travail thématiques.



Les objectifs de l'atelier étaient de :

- présenter la mission, les parties prenantes, le bureau en charge de l'étude et ses experts
- discuter du planning de mise en œuvre et des étapes suivantes
- se concerter sur le mode de fonctionnement local de la mise en œuvre de l'étude (Comité local de suivi/ planification avec points focaux, etc.).

AUTRES ACTIVITÉS

Lancement d'un nouveau projet dans le domaine de l'adaptation au changement climatique : Plan National d'Adaptation-volet « Promotion de l'intégration des risques climatiques dans la planification du développement et de l'aménagement du territoire »

S'insérant dans le cadre des orientations de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et des stratégies et plans d'adaptation nationaux, ce projet bénéficie de l'appui financier du Fonds Vert pour le Climat (FVC) et sera mis en œuvre par le PNUD en collaboration avec l'Unité Nationale de Coordination sur les Changements Climatiques au sein du ministère de l'Environnement, le ministère de l'Équipement et de l'Habitat et les municipalités de Tataouine et de Kalâat El-Andalous.

Le lancement du projet, qui s'étale sur trois ans (août 2021-novembre 2024), a eu lieu dans le cadre d'un atelier organisé le 24 mai 2022 et dont l'ouverture a été présidée par la Représentante Résidente du PNUD en Tunisie, Mme Celine Moyroud et les représentants des ministères de l'Environnement, M. Mohamed Zmerli et de l'Équipement et de l'Habitat, M. Mustapha Aissaoui.

L'atelier visait à informer les parties prenantes du projet de ses objectifs, de ses composantes et de ses activités afin de favoriser son appropriation et d'assurer une coordination avec les initiatives en cours.

L'atelier a regroupé une soixantaine de représentants des principaux ministères concernés par les activités du projet (ministères de l'Environnement, de l'Équipement et de l'Habitat, de l'Agriculture, de l'Économie et de la planification, des Finances, de l'Enseignement Supérieur ...) des municipalités, de la Caisse des Prêts et de soutien des Collectivités Locales, de l'Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral, de l'Institut National des Statistiques et des organisations de la société civile.



1ère réunion du Comité de suivi et d'évaluation de l'Unité de Gestion Par Objectifs pour le suivi et la coordination des activités relatives à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat

Le Comité de suivi et d'évaluation de l'Unité de Gestion Par Objectifs pour le suivi et la coordination des activités relatives à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat (UGPO-CC) a tenu sa 1ère réunion le 27 mai 2022 dont l'ordre du jour comportait les points suivants :

- état d'avancement de l'organisation administrative du Comité
- rapport d'activités pour la période 1er janvier 2021 – 30 avril 2022
- programme de travail pour la période mai - décembre 2022
- budget de l'unité pour les deux périodes ci-dessus indiquées.

Les discussions menées lors de la réunion ont porté sur la priorité à accorder à certains types de projets (notamment pour la mobilisation de financements), sur l'élaboration d'indicateurs pour faciliter le suivi de l'avancement et de la consommation budgétaire des activités présentées et sur les actions de communication réalisées par l'UGPO.

Il est à rappeler que ce Comité a été créé par décision du chef de gouvernement le 7 février 2020 (tel que prévu par L'article 7 du décret de création de l'UGPO-CC du 12 mars 2018) et que ses membres ont été nommés par décision du ministre de l'Environnement en date du 07 mars 2022. Il a pour mission :

- la préparation du projet de budget de l'UGPO
- la préparation des programmes annuels de l'Unité
- le suivi-évaluation de la mise en œuvre de ses missions et attributions.

Quant aux activités menées par l'UGPO, elles concernent les volets suivants :

- la coordination entre les différents intervenants dans le domaine du changement climatique
- l'assistance en vue de l'intégration du changement climatique dans les politiques de développement
- le renforcement des capacités des intervenants au niveau national climatique
- le suivi de la mise en œuvre des CDN.



Programme d'accélération de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National en Tunisie

Le ministère de l'Environnement, l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Tunisie ont organisé, le 25 mai 2022, un déjeuner-débat pour la présentation du Programme d'accélération de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National en Tunisie. Ce programme sera coordonné par le PNUD Tunisie, durant la période 2021-2025, et bénéficiera de l'appui financier des gouvernements tunisien et allemand et de l'appui technique et financier du NDC Partnership.

L'accélération de la mise en œuvre de la CDN tunisienne reflète d'une manière générale l'urgence de l'action qui a été ressentie non seulement au niveau national (suite à l'évaluation de la première CDN de 2015) mais aussi au niveau international, étant donné que l'objectif consistant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius, prévu par l'Accord de Paris sur le climat, est désormais « en soins intensifs » comme l'a déploré récemment le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres.



L'ouverture de l'atelier a été présidée par M. Hedi Chebili -Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la vie au ministère de l'Environnement, Mme Celine Moyroud, la Représentante Résidente du PNUD Tunisie et M. Fathi Hanchi, Directeur Général de l'ANME.

Les principales recommandations issues des débats qui ont eu lieu ont porté sur la mise en œuvre de la CDN dans le cadre d'une politique climatique cohérente, visant la prise en compte des éléments suivants :

- l'intégration des orientations du Plan de développement national triennal (2023-2027)
- la prise en compte des stratégies sectorielles existantes
- la territorialisation de la CDN
- la prise en considération du climat d'investissement existant.



Cérémonie de clôture du projet « Renforcement des capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique (Adapt-CC) »

3 ans d'actions, 3 ans de passions pour promouvoir le changement !

La GIZ a organisé, en coopération avec le ministère de l'Environnement, le 05 juillet 2022, une cérémonie de clôture du projet « Adapt-CC » en présence de la Cheffe de cabinet du ministre de l'Environnement et l'ambassadeur d'Allemagne à Tunis.

Comportant dans son programme présentations, discussions, expositions et pièce de théâtre présentée par des écoliers, cette cérémonie était une occasion de revenir sur les résultats phares atteints durant la période d'exécution du projet Adapt-CC dans le cadre de cette coopération, avec les partenaires clés de l'adaptation au changement climatique.



L'appui de la GIZ à travers le projet Adapt-CC, avait pour objectif d'améliorer la gouvernance par rapport à l'adaptation au changement climatique en Tunisie à travers l'accompagnement du ministère de l'Environnement et de toutes les parties prenantes concernées (secteur public, secteur privé, société civile et partenaires techniques et financiers) afin qu'ils intègrent l'aspect relatif à l'adaptation au changement climatique dans leurs structures, stratégies et activités.

Tout au long de l'exécution du projet, une approche inclusive a été adoptée pour encourager une plus grande participation des acteurs impliqués dans l'adaptation au changement climatique sur tous les niveaux macro, méso et micro.

Quelques réalisations phares du projet :

- **un engagement institutionnel stratégique**

Grâce à l'appui de la GIZ, l'Unité Nationale de Coordination sur les Changements Climatiques (UGPO-CC) du ministère de l'Environnement est devenue opérationnelle en 2020. Cette unité a réalisé la Stratégie Nationale de Résilience au Changement Climatique à l'horizon 2050 qui va permettre à tous les secteurs touchés par les bouleversements climatiques d'y faire face. L'UGPO-CC a également pu mettre en place un Système National de Transparence sur l'adaptation qui permet le suivi de la mise en œuvre des mesures en réponse aux exigences internationales en termes d'adaptation.

- **création d'un forum national sur l'adaptation au changement climatique**

Le Forum National des Acteurs de l'Adaptation au Changement Climatique en Tunisie (FNAACC) est un réseau multi acteurs qui a vu jour en janvier 2021. Son objectif principal est d'harmoniser l'intervention des acteurs en matière d'adaptation à travers la mise en place d'actions concrètes de terrain.

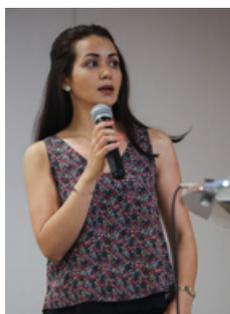
- **une banque de données sur les changements climatiques accessible à tous**

Un site web public a été mis en ligne depuis avril 2022. Il renferme des ressources informationnelles ainsi que l'actualité sur le changement climatiques.

Ce site est disponible sur le lien suivant : <https://cc-tunisie.com/>.

SOCIETE CIVILE ET JEUNESSE

Les jeunes champions du climat



Interview d'Emna Fourati : notre participation à la COP26 était exceptionnelle !

Activiste climatique et consultante en changement climatique et en développement durable, Emna Fourati a fait des études d'ingénierie en agronomie, spécialité Génie Halieutique et Environnement, avec un diplôme décerné en 2014 par l'Institut National Agronomique de Tunisie. Elle occupe depuis mars 2022 le poste de cheffe de projets au sein du programme

Développement Durable et Politiques Environnementales de la fondation Heinrich Böll – bureau de Tunis (HBS-Tunis).

Sa carrière professionnelle débute en 2017 lorsqu'elle était coordinatrice de projet au sein du Département Environnement et Climat de l'organisation RAJ-Tunisie (Réseau Alternatif des Jeunes –Tunisie). Elle enchaîne depuis les actions et les travaux en relation avec les politiques climatiques au niveau international, régional, national et local.

1. Comment jugez-vous la participation des jeunes négociateurs et négociatrices tunisiens à la COP 26 qui a eu lieu en novembre dernier à Glasgow ? Quels enseignements et conclusions avez-vous tirés personnellement de votre participation à cette Conférence ?

La participation tunisienne à la COP 26 était marquée par la participation du groupe de jeunes négociateurs et négociatrices qui a été représenté par neuf membres durant les deux semaines de négociation. Ce groupe a été mis en place en août 2021 et a suivi un cycle intensif de renforcement de capacités sur les enjeux de négociation avec un focus sur les thématiques clés qui concernent la Tunisie. Durant leurs participations, les membres de groupe ont réussi à comprendre le processus de négociation et à s'intégrer avec les autres membres de la délégation. De même, les membres du groupe de jeunes négociateurs et négociatrices ont réussi à suivre plusieurs thématiques, à savoir : le genre, les pertes et les préjudices, le programme de travail de Nairobi, l'ACE (Action for Climate Empowerment). Malgré leur importance pour la Tunisie, ces thématiques n'ont pas été suivies par les autres membres de la délégation durant les sessions précédentes des COPs.

En outre, certains membres du groupe de jeunes négociateurs et négociatrices ont prêté main forte aux autres membres de la délégation qui suivaient des thématiques prioritaires pour la Tunisie et dont le suivi nécessitait la participation de plus qu'une personne à savoir l'article 6 de l'Accord de Paris sur le climat, la finance climat et l'agriculture.... D'autre part, certains membres du groupe, ont réussi à formuler, en coordination avec le point focal de la CCNUCC, les positions de la Tunisie à l'égard de certaines thématiques comme le financement, le genre, les pertes et préjudices et les présenter oralement durant les réunions de négociations. De plus, ce groupe a réussi à attirer l'attention des autres délégations internationales dont certains comptent s'inspirer de l'expérience Tunisienne. Ainsi, le concours des membres du groupe des jeunes négociateurs et négociatrices a apporté un plus à la participation tunisienne. Notre participation était vraiment exceptionnelle !!!!

De ma participation à cinq COPs depuis 2015 j'ai tiré 3 enseignements :

- Primo : une participation à une COP serait efficace et enrichissante si on s'y préparait à l'avance. Il faut se fixer des priorités, bien se documenter et avoir des échanges avec tous les acteurs que ce soient les

représentants des ministères, les experts et les représentants de la société civile.

- Secundo : la participation tunisienne a beaucoup évolué durant ces dernières années grâce à la coordination entre les membres de la délégation qui la représente.
- Tertio : adjoindre des jeunes à la délégation officielle a permis d'appuyer et d'enrichir la participation tunisienne par des idées innovantes.

2. Que devons-nous attendre de la COP 27 qui se déroulera l'an prochain en Égypte ?

La COP 27 serait une COP africaine puisqu'elle aura lieu en Égypte dont les défis tournent autour de deux thématiques importantes qui sont le nouvel objectif collectif de financement et l'objectif global de l'adaptation. La délégation Tunisienne et plus spécifiquement le groupe de jeunes négociateurs et négociatrices pourront jouer un rôle important, puisque grâce à l'appui de la fondation allemande Heinrich Böll, nous avons suivi un cycle de renforcement sur ces deux thématiques pour préparer les soumissions de la Tunisie. En outre, le point focal nous accompagnera durant les prochaines semaines pour finaliser la rédaction de ces soumissions tout en ayant des échanges avec les autres membres de la délégation officielle pour pouvoir les adresser au secrétariat de la CCNUCC.

3. Quelles sont les principales actions que vous êtes en train de mener en tant qu'activiste climatique ?

Durant les cinq dernières années, j'ai réussi à lancer une série d'initiatives et de projets qui se présentent comme suit :

- adaptation citoyenne au changement climatique : ce projet consiste à élaborer une étude comparative pour comprendre le comportement des citoyens de deux quartiers, par rapport à des thématiques qui sont directement liées au changement climatique et d'élaborer un guide de bonnes pratiques climatiques à l'intention des citoyens.
- Green climat Forum : il s'agit d'un projet qui a permis de collecter des données à travers des demandes d'accès à l'information sur les projets qui ont été élaborés par les ministères, la société civile et le secteur privé en matière d'adaptation et d'atténuation et d'alimenter une base de données accessible au grand public. D'autre part, ce projet a contribué au renforcement des capacités des membres de la délégation tunisienne à travers « les universités alternatives du climat »
- Local Climate Action : cette initiative vise à impliquer les villes dans l'action climatique à travers l'encadrement et l'accompagnement des acteurs locaux à savoir les municipalités, les représentants du secteur public et privé, la société civile et les journalistes pour élaborer et mettre en œuvre leurs plans locaux climat
- contribution des jeunes à la mise à jour de la CDN : cette initiative a permis d'encadrer et d'accompagner les jeunes activistes pour la formulation des recommandations sur des thématiques bien déterminées.





ACTUALITES CLIMATIQUES AU NIVEAU INTERNATIONAL

Aggravation en 2021 de 4 indicateurs majeurs du changement climatique

Dans un rapport rendu public en mai 2022, l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) cite quatre indicateurs clés du changement climatique qui ont atteint de nouveaux records en 2021, à savoir la concentration des gaz à effet de serre, l'élévation du niveau de la mer, le réchauffement et l'acidification des océans.

Ceci démontre, une fois encore, la réalité des changements provoqués par les activités humaines à l'échelle planétaire, qui ont des répercussions délétères et pérennes sur le développement durable et les écosystèmes.

Critiquant «la lamentable et récurrente incapacité de l'humanité à s'attaquer au dérèglement climatique », le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a profité de la publication de ce rapport phare de l'OMM pour appeler à la mise en œuvre de toute urgence de la « solution évidente » consistant à transformer les systèmes énergétiques afin de sortir de « l'impasse » des combustibles fossiles.

« Les énergies renouvelables constituent la seule solution pour parvenir à une véritable sécurité énergétique, garantir la stabilité des prix de l'électricité et créer des emplois durables. Si nous agissons ensemble, la transition vers les énergies renouvelables peut constituer un facteur majeur de promotion de la paix dans le monde au XXIe siècle », a déclaré M. Guterres.



Cinquantenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain

Le cinquantenaire de la Conférence des Nations Unies sur le développement humain a été célébré les 2 et 3 juin 2022 à Stockholm lors d'une réunion internationale convoquée par l'ONU, baptisée « Stockholm +50 ».

Aujourd'hui, 50 ans après la Conférence de Stockholm qui avait fait de l'environnement une question mondiale urgente pour la première fois, le monde est confronté à une triple crise planétaire : le changement climatique, la pollution et les déchets, la dégradation de la nature et de la biodiversité, ainsi qu'à d'autres maux planétaires qui affectent la prospérité et le bien-être actuels et futurs.

La réunion a fait le point de cinq décennies de lutte environnementale et a débattu des moyens de progresser pour résoudre cette triple crise planétaire, décrite par le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, comme étant «notre menace existentielle numéro un» qui nécessite «un effort urgent et total pour renverser la situation»



« Une seule Terre » slogan de la journée mondiale de l'environnement

Le 5 juin de chaque année la communauté internationale célèbre La Journée mondiale de l'environnement 2022 qui est une des plus importantes journées internationales pour l'environnement.

Dirigée par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et organisée chaque année depuis 1973, elle est devenue la plus grande plateforme mondiale de sensibilisation à l'environnement. Elle est célébrée par des millions de personnes à travers le monde.

La Journée mondiale de l'environnement 2022 a été organisée par la Suède. Le slogan de la campagne a été «Une seule Terre».

À cette occasion l'accent étant mis sur la nécessité de «Vivre durablement en harmonie avec la nature».



La Conférence des organes subsidiaires de Bonn sur les changements climatiques pose les jalons du succès de la COP 27



La Conférence de Bonn sur les changements climatiques a eu lieu du 6 au 16 juin 2022, au World Convention Center Bonn (Allemagne) avec comme principal objectif la préparation de la COP 27, qui se tiendra, en novembre prochain, à Charm EL-Cheikh, en Égypte.

Les discussions ont porté sur une série de sujets importants, notamment la nécessité d'une action climatique plus ambitieuse, de réductions plus intenses des émissions de gaz à effet de serre, d'une résilience accrue pour s'adapter aux effets du changement climatique et d'un soutien financier aux pays en développement.

S'adressant aux délégués lors de l'ouverture des sessions de Bonn, Patricia Espinosa, secrétaire exécutive de l'ONU-Climat, a déclaré : « Nous avons besoin de toute urgence d'interventions et de décisions au niveau politique dans chacun de ces domaines afin de parvenir à un paquet équilibré. Ce faisant, nous enverrons un message clair au monde entier, à savoir que nous allons dans la bonne direction. Car le monde n'aura qu'une seule question à Charm EL-Cheikh : quels progrès avez-vous réalisés depuis Glasgow ? ».



Ils ont déclaré :

ANTONIO GUTERRES :

« Nous avons été de piètres gardiens de notre fragile demeure »

A l'occasion de la journée de la Terre que la communauté internationale célèbre le 22 avril de chaque année, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres a déclaré :



« Nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale de la Terre nourricière. C'est l'occasion de réfléchir à la façon dont l'humanité traite la planète. La vérité, c'est que nous avons été de piètres gardiens de notre fragile demeure...»

Dans un message publié à cette occasion, il a ajouté :

« Nous avons prouvé qu'ensemble, nous pouvons relever des défis monumentaux. Et la défense du droit à vivre dans un environnement sain gagne du terrain. Toutefois, nous devons faire bien davantage. Et bien plus vite... ».

« Nous n'avons qu'une seule Terre nourricière. Et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour la protéger ».

Pour le message intégral veuillez consulter le lien suivant :
<https://www.un.org/fr/observances/earth-day/message>

Chers lecteurs, chères lectrices

Nous serons ravis de recevoir vos remarques au sujet du contenu de notre revue ainsi que vos propositions quant aux questions liées au climat que vous jugerez utiles d'aborder.

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition l'adresse électronique suivante :

« infoclimattunisie@gmail.com ».

NOUS CONTACTER



Unité de Gestion par Objectifs pour la mise en oeuvre
de l'Accord de Paris sur le Climat
Ministère de l'Environnement.

**Point Focal National de la Convention des
Nations Unies sur les Changements Climatiques**
M. Mohamed ZMERLI,
E-mail : zmerli_mohamed@yahoo.com